

THAL-Infos

N°34
juin 2013



Téléphone : 03 88 91 20 87
Fax : 03 88 91 20 87
@ mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Sommaire :

Le mot du Maire	p.3
Les travaux de vos élus	p.4
- le PLU	p.6
Inauguration du Home St Joseph	p.9
Les chantiers :	
- travaux de voirie	p.10
Les échos de la vie municipale:	
- les vœux du maire	p.11
- osterputz	p.11
- le référendum « Alsace »	p.12
- vous avez dit « printemps » ?	p.13
- la fête des aînés	p.14
- sortie Maïkur	p.15
- la Gungelstub	p.15
- ASC Brotsch	p.16
- le feu de la St Jean	p.17
- le badminton à Thal	p.18
- la bibliothèque en voyage	p.19
- la bibliothèque fête ses 20 ans	p.20
- Dahl am Mosselbach	p.21
- le vieux chêne & la balsamine	p.22
Les conférences :	
- la valorisation du patrimoine	p.23
- le monde merveilleux de maya	p.23
- les oiseaux des vergers	p.24
Les nouvelles de nos écoles:	
- le mot des maternelles	p.25
- nouvelles du CP	p.26
- le potager à Haegen	p.27
- approchants	p.28
Infos pratiques et diverses :	
- recycler les vêtements	p.29
- tondre la pelouse	p.30
- le réseau 67	p.31
- infos en vrac	p.32
- vergers solidaires et haut-débit	p.33
- les prochaines manifestations	p.34
- soirée Volksmusik	p.35

Publication

Dépôt légal
Juin 2013

Directeur de publication
Le Maire de Thal-Marmoutier

La rédaction remercie toutes les
personnes qui ont contribué à la
réalisation de ce bulletin communal
pour :

la rédaction d'articles,
les photos...

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce THAL-Infos
des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de
nous en excuser par avance.





Le mot du Maire

Chers Thaloises et Thalois,



Au moment de prendre la plume pour vous adresser ces quelques lignes, je constate, au même titre que vous, que l'hiver après avoir marqué sa saison, joue les prolongations. Le déficit de soleil influence notre

moral, mais a également des conséquences sur l'agriculture et bien sûr sur la facture chauffage.

Le début de l'année 2013 aura été marqué par le référendum du 7 avril qui demandait aux alsaciens de se prononcer pour une entité unique (67-68), entité qui aurait permis de réduire le millefeuille administratif. Malheureusement, les intérêts politiques partisans, le manque d'explications sur les enjeux, l'ignorance d'un bon nombre de nos concitoyens, l'esprit de clocher, ont fait capoter cette consultation. Certes le projet n'était pas parfait, mais avait le mérite d'amorcer la réduction du millefeuille et à terme de faire des économies et donner une meilleure lisibilité quant aux compétences exercées. Quand on constate l'importance du couple Commune/Communauté de Communes, on est en droit de s'interroger à quoi sert le canton ?

Le 1^{er} janvier 2013 a vu l'ouverture de l'EHPAD Home St Joseph, projet qui a mis du temps à se concrétiser. Malheureusement, les mensualités bien plus élevées que prévues ne permettront pas à toutes les personnes d'accéder à ce bel établissement...

Comme annoncé dans le n°33 de décembre 2012, le lancement des travaux de la rue Ballerich est en cours. Le maître d'œuvre a été retenu et nous espérons débiter les travaux en septembre. Est également programmé, le gravillonnage de la rue des Tilleuls et rue du Hirschberg, jusqu'à l'ancien camping, ainsi que l'impasse du Moulin, ceci afin de maintenir le revêtement dans un bon état et reculer les travaux de pose d'un nouveau tapis d'enrobé de quelques années, investissement toujours important pour notre commune.

Le PLU arrive dans sa phase finale et a été arrêté le 3 juin 2013. Un délai de 3 mois est donné aux Personnes Publiques Associées (les

Administrations en général) pour formuler les observations. Puis viendra la phase enquête publique, où vous aurez le droit d'apporter vos observations au travail préparé par vos élus. Afin de maintenir nos paysages et la qualité de notre environnement, j'ai fait répertorier nos zones vergers avec des clauses d'arrachage et de replantation.

Le 7 février la rue des Bergers a de nouveau connu un épisode de ravinement dû aux fortes pluies. C'était le deuxième depuis 2008 et j'ai demandé au Conseil Général de faire le nécessaire en amont afin de limiter la quantité d'eau déversée dans le fossé gauche en montant. Quand ce problème sera réglé, nous procéderons à la réfection de la chaussée.

Enfin, la commune a investi dans une tondeuse autoportée d'occasion, essentiellement pour la tonte du terrain de football, opération tiroir, puisque le petit tracteur avec tondeuse sera remplacé par un tracteur entre 58 et 65 CV. Il sera également équipé d'une nouvelle lame de déneigement. Un cahier des charges a été établi et les consultations sont en cours.

Les dates des traditionnelles fêtes d'été et d'automne sont précisées à la fin de ce numéro. Ainsi le Salon du vin et de la gastronomie a été avancé au 22-23 et 24 novembre 2013. Vient de s'ajouter un concert Volksmusik qui se déroulera le 5 Octobre 2013. Je vous invite à venir nombreux à toutes ces manifestations et apporter ainsi votre soutien aux différentes associations organisatrices.

2013 est la dernière année pleine et 2014 sera marquée par l'élection municipale. J'ai eu beaucoup de plaisir et de satisfaction à exercer ce mandat, à partager les actions menées avec l'ensemble de l'équipe municipale dans l'intérêt de la collectivité. Six ans c'est long quand on se projette dans le temps et court pour mener à bien tous les dossiers. Je suis donc partant pour un mandat supplémentaire et je sais que je peux compter sur un bon noyau d'élus en place.

Jean-Claude DISTEL

Les travaux de vos élus

Le Conseil Municipal se réunit en principe tous les premiers lundis du mois à 20 H à la mairie de THAL. Les réunions sont publiques.

Principales décisions du Conseil Municipal du 1^{er} janvier au 3 juin 2013

Aide à la plantation d'arbres fruitiers : versement de 390 € pour la plantation de 39 arbres fruitiers en 2012.

Reconduction de l'opération « sauvegarde et relance de l'arboriculture familiale » en 2013.

Attribution d'une aide financière pour un voyage scolaire : 25 € pour une élève du Lycée Leclerc.

Vente de la parcelle cadastrée Sect 1 – n° 306/0.118 6 lieu-dit « Unterprotzhebel » : à M. & Mme Bernard METZGER pour un montant de 2.190 € (hors charges et frais).

Travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée du village RD 102 au niveau du Home St Joseph : lancement des consultations pour la maîtrise d'œuvre.

Edification d'un auvent près de l'atelier municipal : travaux confiés à l'entreprise HOPFNER pour un montant de 11.400 € HT.

Création d'une zone 30 : portions des rues des Pêcheurs, Ballerich et Mosselbach pour le renforcement de la sécurité des usagers de la voie publique notamment près des écoles.

Acquisition de la parcelle boisée « section 8 - n° 151- lieu-dit erste Gewandheit » contiguë à la forêt communale en vertu du droit de préférence pour un montant de 200 €.

Mise en place d'un droit de préemption sur la parcelle cadastrée Section 4 n° 131.

Approbation du Compte administratif 2012 comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT :

- Recettes de l'exercice : 520.458,68 €
- Dépenses de l'exercice : 365.251,29 €
- **Excédent** : **155.207,39 €**

SECTION INVESTISSEMENT :

- Recettes de l'exercice : 432.835,49 €
- Dépenses de l'exercice : 362.912,73 €
- **Excédent** : **69.922,76 €**

Fixation du montant des Subventions accordées en 2013

Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012 :

- Résultat excédentaire de la Section Fonctionnement 2012 : 155.207,39 €
- Virement à la Section Investissement : 96.207,39 €
- Affectation à l'excédent reporté : 59.000,00 €

Décision de maintenir les taux d'imposition 2013 :

- Taxe d'habitation : 13,26 %
- Taxe foncière (bâti) : 14,74 %
- Taxe foncière (non bâti) : 53,91 %
- Produit résultant : **178.847 €**

Approbation du Budget Primitif 2013 aux sommes ci-après :

Section Fonctionnement : 470.048,72 €

Section Investissement : 446.404,60 €

Réfection des fissures et faïençage de diverses rues communales pour un montant HT de 32.757,89 € par l'entreprise COLAS.

Attribution de la mission « Maître d'œuvre » pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'entrée du village RD 102 au niveau du Home St Joseph à l'entreprise OTE INGENIERIE avec un taux de rémunération de 3,9 %.

Octroi d'une subvention exceptionnelle de 1.200 €uros à l'ASC Brotsch pour faire face aux dépenses générées par la mise aux normes de la main courante et la mise en place d'un dispositif de pare-ballons sur le terrain de football de Thal-Marmoutier.

Modification de l'article 2 des statuts de la Congrégation des Petites Sœurs Franciscaines de Thal :

- Supprimer la limite de renouvellement du mandat de la Supérieure Générale
- Intégrer la possibilité de nomination par l'Evêque diocésain d'une Supérieure Générale pour un temps déterminé
- Réduire le nombre des Assistantes Générales et prévoir la même possibilité de nomination par l'Evêque diocésain des Assistantes Générales pour un temps déterminé

Communauté de Communes de la Région de Saverne - répartition des sièges lors du prochain renouvellement des conseils municipaux : acceptation de la proposition faite par le conseil communautaire.

Le nombre de conseillers communautaires est arrêté à 65 élus. Chaque commune bénéficie d'un élu par tranche de 500 habitants, nombre toutefois limité à 4 par commune. Thal aura donc 2 élus titulaires, les 12 087 habitants de Saverne seront représentés par 19 élus.

PLU : bilan de la concertation et arrêt du projet le 3 juin 2013.

(plus d'informations p.6 p.7 et p.8)

Vendredi après-midi 28 juin, M. RITT de l'association « Unser Dahl am Mosselbach » était à l'église faire des relevés et des photos en vue de la journée du patrimoine du 15 septembre.

Il a oublié son appareil numérique (Samsung) sur un banc de l'église.

Il ne l'a remarqué que dimanche matin et en y passant le matin à 8 h ... plus d'appareil.

Il serait très heureux de le retrouver. Merci de ramener l'appareil photo à la mairie ou de contacter M. RITT au 03 88 70 62 48.

PLU - Bientôt le bout du tunnel ???

Trois ans déjà que le PLU (Plan Local d'Urbanisme), appelé à remplacer la Carte Communale, est en chantier ! Presque aussi rapide que « Charlotte », le tunnelier de la LGV, le PLU voit enfin le bout du tunnel.

En effet, lors de sa séance du lundi 3 juin, le Conseil municipal, par une voix contre et une abstention, a arrêté le projet de PLU, dont la mouture actuelle peut donc être considérée comme définitive.



Quelles sont les prochaines étapes :

- Pendant 3 mois le projet est à nouveau soumis à la sagacité des PPA (c'est-à-dire des « personnes publiques associées » : services de l'urbanisme, de la Direction de l'agriculture, ...), qui pourront faire leurs ultimes observations ;
- Puis le projet, éventuellement rectifié pour tenir compte de ces observations, fera l'objet d'une « enquête publique » au cours de laquelle vous pourrez faire part de vos observations, dont il sera bien

évidemment tenu compte, dans la mesure où elles seront reconnues fondées.

Un « Commissaire enquêteur » sera sur place à la mairie aux dates et heures qui vous seront communiquées par voie d'affichage ainsi que par des insertions dans la presse. Vos observations pourront lui être faites personnellement ou consignées dans le registre d'enquête ouvert à cet effet ;

Cette enquête se déroulera vraisemblablement en octobre prochain ;

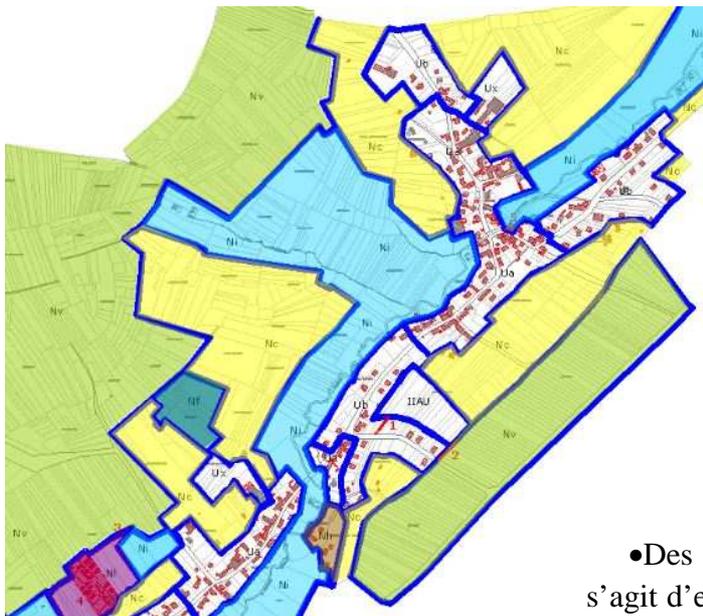
- Après ces formalités, le PLU deviendra définitif et s'appliquera aux demandes en matière d'urbanisme (permis de construire, autorisations de travaux, ...) déposées à compter de cette entrée en vigueur.

Bien entendu, le projet de PLU peut être consulté à la mairie aux heures d'ouverture habituelles (lundi et jeudi de 18 à 20 heures).

Divers articles déjà publiés dans « THAL-Infos » vous ont informés des caractéristiques et du contenu du PLU. Voir en particulier les revues n° 28 de juin 2010, n° 30 de juin 2011 et n° 33 de décembre 2012.

Ci-après, en bref, un rappel des principales dispositions du PLU

- Les limites de « constructibilité » de la Carte communale sont pratiquement reprises à l'identique dans le PLU (généralement 50 m de part et d'autre des voies publiques) ;



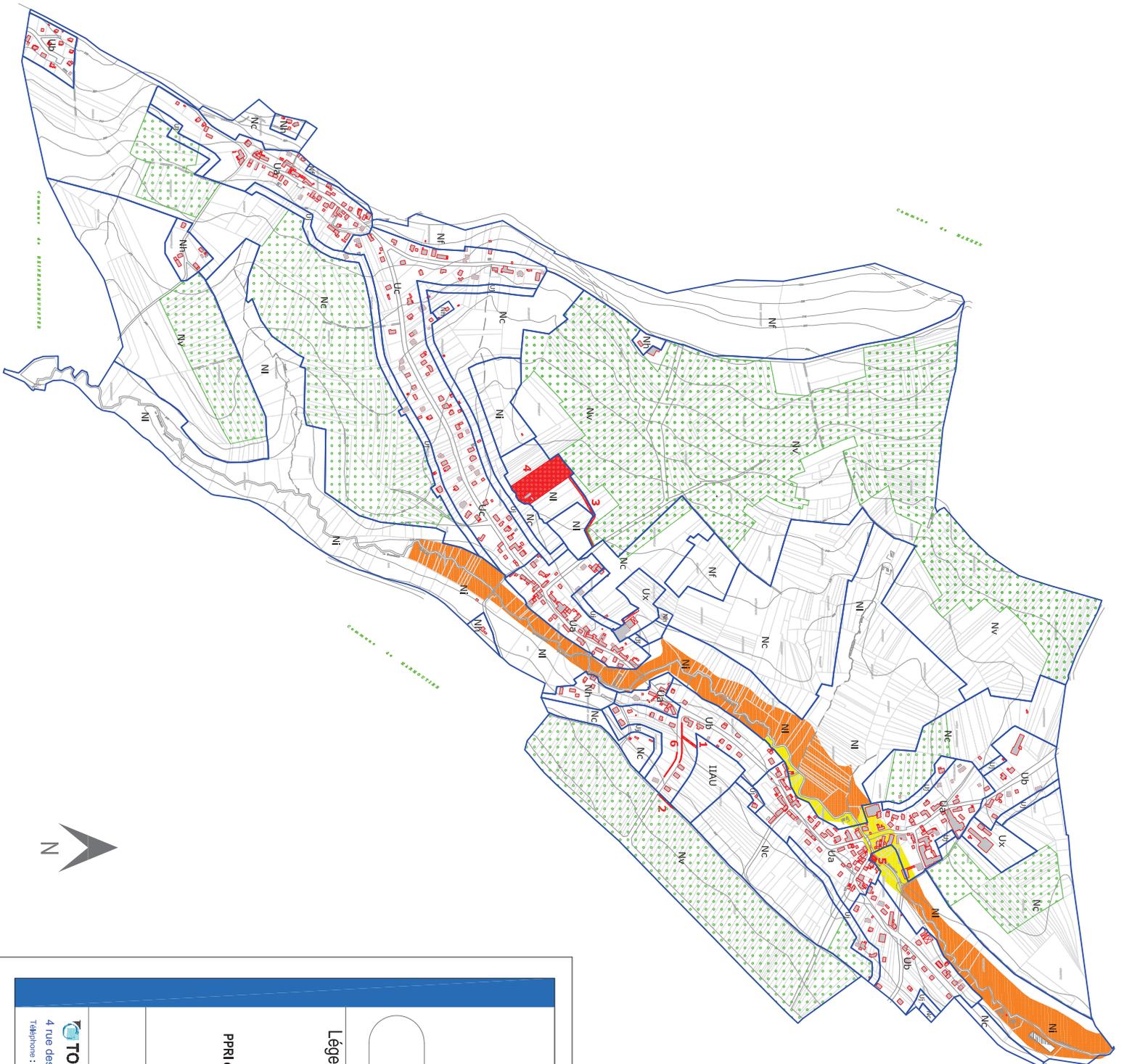
- Un « zonage » de la commune permettra de définir plus précisément les secteurs de la commune auxquelles seront applicables des dispositions spécifiques du « règlement » ;

- En arrière de la zone constructible est créée une zone d'une profondeur de 20 m où sont autorisées des annexes de faible importance (abris de jardin, piscine, ...)

• Des « emplacements réservés » sont créés. Il s'agit d'emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général ainsi qu'aux espaces verts. Sur les plans de zonage de la commune figurent cinq emplacements réservés : trois emplacements devront permettre de créer de bonnes conditions de desserte des futurs secteurs d'extension du village (en particulier dans la rue des bergers), un emplacement correspond à la création d'équipements sportifs et de loisirs permettant à la commune d'avoir la maîtrise foncière du stade et du club-house pour envisager des travaux d'aménagement, de mise aux normes.

- Un « règlement » fixera d'une manière beaucoup plus précise les principales dispositions relatives à l'implantation des constructions, à leur aspect, aux limites par rapport aux voies publiques et aux constructions voisines, aux clôtures, ... Ce règlement imposera en particulier un nombre minimum d'emplacements de stationnement par logement créé.





Département du Bas-Rhin

Commune de THAL-MARMOUTIER

Plan Local d'Urbanisme

Légende :  Limites de zones
 **Ua** Noms des zones

 Emplacements réservés
 Secteurs protégés au titre de l'article L.123-1-5°7° du code de l'urbanisme

PPRI de la Zorn et du Landgraben (cf règlement en annexe) :
 Zone à préserver
 Zone constructible sous condition
 Juin 2013 - Echelle 1/5000

Document arrêté par délibération du conseil municipal :

Le Maire

 **TOPOS** Atelier d'urbanisme
 4 rue des Artisans - ZA du Stade - 67210 BERNARDSWILLER
 Téléphone : 03883654930 Email : agenc@atelier@toposweb.com

Comme à la maison,

Inauguration de l'EHPAD



C'est ainsi que Guillaume Erkert, le journaliste des DNA a intitulé son article du 23 juin dernier.

Wi d'Heim ! En effet c'est l'esprit que nous avons souhaité insuffler à l'EHPAD (établissement hébergeant les personnes âgées dépendantes) Abrapa Home Saint Joseph.

L'inauguration a eu lieu le jour de l'été, le 21 juin, beaucoup de monde, de nombreux discours...un public de résidents attentifs aux premières loges, c'était l'inauguration de leur maison, de leur nouveau lieu de vie.

C'était une belle fête qui s'est prolongée jusque tard dans la soirée autour d'un buffet champêtre dans le cadre enchanteur du parc dominant toute la vallée du Mosselbach.

La maison fonctionne depuis le 1^{er} janvier de cette année, dès le début février nous avons affiché « complet » : 82 résidents autour des quels s'activent 56 salariés.

Les résidents sont tous confortablement installés dans des chambres individuelles spacieuses. L'équipe « cuisine », issue d'un prestataire externe, prépare les repas sur place et régale chaque jour les résidents.

Le confort hôtelier est supervisé par notre gouvernante Gilberte SCHAEFER.

Les résidents bénéficient de nombreuses activités proposées par Marjorie, l'animatrice de la maison.

Des coiffeurs, des kinésithérapeutes, des podologues, veillent quotidiennement au confort des personnes âgées.

Les médecins traitants du secteur et une officine de pharmacie de Saverne assurent la prise en charge médicale. Mme Cristina OLTEANU, médecin coordinateur, dirige l'équipe médicale et soignante.

Depuis ce printemps, à l'initiative d'un groupe de bénévoles, l'association des Amis du Home Saint Joseph a vu le jour. La première présidente est Mme Franceline FISCHER, elle est secondée par une équipe dynamique et dévouée au service des résidents.

La maison a trouvé son rythme de croisière, elle est déjà indissociable du paysage thalois. Un lieu de vie où chacun apporte sa pierre pour construire ensemble une belle histoire.

B. Zapf



Travaux, encore et toujours...

Travaux électriques



Le Syndicat des eaux vient à peine de reboucher les routes et d'achever son renouvellement de la conduite d'eau potable et voilà que les services de l'électricité prennent le relais. Il s'agit de mettre en souterrain la ligne électrique aérienne, afin de rendre plus fiable la distribution électrique. L'intervention d'une foreuse a été nécessaire au centre du village pour passer sous le Mosselbach et sous le pont.



Zone 30



Il en a été longtemps question au sein du Conseil Municipal, ça y est, maintenant c'est effectif ! La mise en place d'une zone 30 au centre du village et des bacs à fleurs à l'entrée de THAL pour créer des chicanes de ralentissement devraient discipliner les automobilistes récalcitrants, car un constat s'impose : nombreux sont les conducteurs qui ne respectent pas les limitations de vitesse en vigueur dans la traversée du village. Plusieurs résidents se plaignent régulièrement de l'incivilité de certains chauffards. Il en est ainsi dans la rue des tilleuls, ou malgré les ralentisseurs créés par les pavés centraux, plus d'un chat a déjà été écrasé. Egalement non respect du 50 au niveau du carrefour de la rue du Erlenhof et du Hirschberg où nos enfants attendent le bus !!! Faudra-t-il un accident ou faire appel au radar mobile de la gendarmerie pour calmer les ardeurs de nos automobilistes indisciplinés ???



La rue des bergers :

Les abords de cette rue sont dans un état déplorable suite aux dernières pluies de février. Il faut savoir qu'il s'agit en l'occurrence de la **départementale 702** ; elle dépend donc de la compétence du Conseil Général. Dès le lendemain du 7 février les services départementaux étaient sur place pour constater les dégâts. La situation ne pourra s'améliorer que si toutes les eaux pluviales de la **départementale 218** ne seront plus dirigées systématiquement dans les fossés de la rue des bergers. La commune fait le nécessaire pour mettre la pression au Conseil Général...espérons que bientôt des travaux seront entrepris !!!



Les vœux du Maire



Premier dimanche de janvier, M. le Maire et son Conseil Municipal invitent l'ensemble de la population aux vœux. Moment de convivialité, moment d'échange, Jean Claude Distel en profite pour faire le bilan de l'année écoulée et pour exposer les projets pour 2013.

Et c'est autour d'un verre de vin chaud ou d'un café et de la galette des rois que se poursuivent les discussions et que les convives prennent plaisir à se retrouver.

Osterputz Friejohrputz 2013



Cette année encore, ce fut une « belle récolte » !

A l'heure où l'on nous demande de trier encore un peu plus, il y en a qui trient encore un peu moins et trouvent la solution en jetant les ordures dans les fossés !

Dans le village même, ce sont plutôt des mégots et des mouchoirs en papier qui traînent.....mais dès que l'on quitte le bourg, les ordures varient : tôles, pneus, cartons de déménagement, sapins de Noël, emballage de fast-food..... la liste est longue.....

Pour résumer : très peu de déchets au sein de la commune et aux endroits sensibles qui avaient été bien nettoyés l'année dernière. Par contre la RD218 sur les hauteurs de Thal et les entrées du village souffrent toujours autant de l'incivilité des gens. Pourquoi certains automobilistes se débarrassent-ils systématiquement, à la sortie ou à l'approche de l'agglomération, de leurs paquets de cigarettes vides, de leurs canettes en verre ou métalliques ou de tout autre contenant plastique? Ne pourrait-on pas garder ces objets dans la voiture et les jeter dans une poubelle à l'arrivée? Et que dire de ces personnes qui abandonnent cartons, couverture ou chaussures dans les fossés? Ou encore celles qui découpent consciencieusement le sapin de Noël, le mettent dans des sacs plastiques vantant la préservation de notre planète et les déposent au bord de la route? Provocation ou humour noir? Dans ce cas, il serait tellement plus simple de déposer ces branches dans la nature, elles se décomposeraient d'elles-mêmes, contrairement aux innombrables déchets à base de pétrole.



Alors un appel particulier est lancé à ces quelques citoyens indisciplinés pour qu'ils utilisent les nombreux moyens à leur disposition pour éviter de souiller inutilement la nature : ramassage des ordures ménagères, collecte des recyclables, conteneur pour le verre, mise en place de composteur, déchetterie à



Saverne et bientôt à Marmoutier (ouverture mi-juillet)... **Ce n'est pas moi, c'est lui ! Ce n'est pas nous, c'est eux !**

Alors ensemble, faisons mieux !

Référendum « Alsace »

Résultats THAL

Lors de ce référendum, vous avez été moins de 41% à vous déplacer pour accomplir votre devoir électoral. Sur cette page vous trouverez les résultats complets enregistrés en notre mairie.

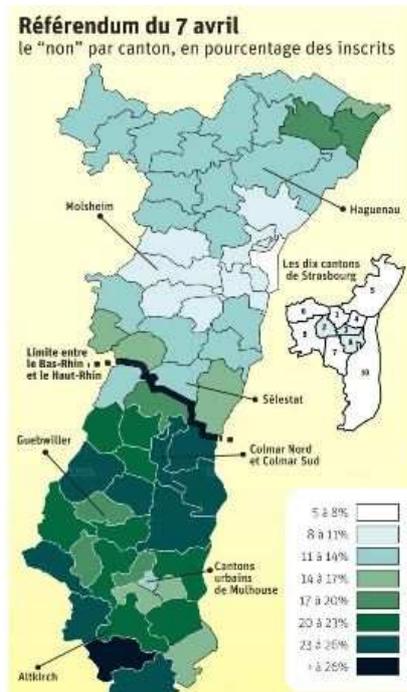
inscrits	634
abstentions	375
votants	259
exprimés	363

59,15%

40,85%

96,53%

OUI	174	69,60%
NON	76	30,40%
Blanc	9	3,47%



Le référendum alsacien en vue d'une fusion inédite des collectivités départementales et régionales de la plus petite région de France a donc échoué, du fait de la victoire du "non" dans le département du Haut-Rhin. Le "non" a recueilli près de 55,74% % des suffrages exprimés dans le Haut-Rhin. Les électeurs bas-rhinois ont en revanche voté "oui" à 67,53 %.

Il fallait, pour faire passer le projet, que les votes positifs représentent plus de la moitié des suffrages et au moins 25 % des électeurs inscrits dans chacun des départements, ce qui n'a pas été le cas ; une seule des quatre conditions ayant été atteinte.



Vous avez dit « Printemps » ???



Il n'a pas été vraiment au rendez-vous cette année, c'est accompagné de beaucoup de pluie et de froid qu'il a sorti sa palette multicolore. Mais que la nature fut belle, alors sachons apprécier à sa juste valeur ces moments et ces paysages merveilleux.



Printemps, cela fait bien longtemps que l'on t'attend !

Reviens nous, chaleur, couleurs, fleurs, senteurs nous manquent !

Impatients nous sommes,

Nous te guettons tous les jours...

Toi, tu prends ton temps mais tu n'es pas en avance ! Tu le sais ça ?

Et puis la nature attend ton « feu vert »

Mais peu importe....nous sommes prêts....alors surprends nous !

Puis un beau matin, tu apparais enfin, avec ton lot de cadeaux, ton lot de merveilles !

Sachons les accueillir, sachons les apprécier, sachons en profiter et prenons en soin !



Fête des aînés 2013

08 mai..... 14 avril..... Peu importe la date...

L'essentiel est de s'inscrire...pour faire partie des invités au repas des aînés.....

Pour avoir une place à la table des copains ...

Pour partager le repas offert par la commune...

Pour prendre des nouvelles des uns et des autres de vive voix ...

Pour évoquer des souvenirs de jeunesse

Cette année, 106 personnes avaient pris place dans la salle....

MERCI d'être venus aussi nombreux....

Nous ne retenons pas votre âge mais plutôt le moment de partage.

Le Maire Jean-Claude DISTEL et le Conseil Municipal avaient convié les aînés, en ce 14 avril, au repas annuel.

Cette journée a été marquée par l'arrivée effective du printemps autant du côté météo que du côté du moral, suite à la longueur de l'hiver. Et l'on sentait dans l'assistance ce plaisir de se retrouver pour ce rendez-vous traditionnel.



Après la messe célébrée par le Curé Amecy, la centaine d'invités prenait le chemin de la salle des fêtes où l'équipe municipale, sous la houlette de Franceline Fischer, de Malou Oberlé et de Gilberte Schaefer, avait dressé une belle table.

Le 1^{er} magistrat dans son discours de bienvenue rappela que c'était la 6^{ème} fois que le Conseil Municipal avait le plaisir d'organiser cette rencontre et après avoir rappelé les principales réalisations du mandat en cours, annonça le programme des investissements 2013. Le maire tenait également à remercier la Présidente de la Gungelstüb (Club des aînés) Francine Lauer, la Trésorière Marthe Walter ainsi que les Conseillères Franceline Fischer et Malou Oberle pour leur investissement personnel dans l'organisation et l'animation de ce club tout au long de l'année.

L'heure avançant, il était temps de passer aux choses sérieuses et c'est au nom de l'ensemble du Conseil Municipal que le Maire souhaita bon appétit aux convives.

Pour conclure l'après-midi en apothéose, les « Dancing Girls and Boys » de Westhouse Marmoutier sont venus animer l'assemblée avec leurs dynamiques danses, rappelant à nos aînés leur jeunesse heureuse, certains se laissant même entraîner sur la piste pour esquisser quelques pas alertes avec cette joyeuse troupe.



Sortie Maïkur



Cette année, la sortie Maïkur des randonneurs du mardi nous a conduits dans le massif du Taennchel, haut lieu de la culture celte où Marlène nous a fait un exposé sur cette période. Une douzaine de participants s'élance sac au dos dans le massif avec au programme le Ramelstein, roche des trois tables, rocher des reptiles, rocher de la paix d'Udine où nous avons pû déjeuner au soleil avec, en prime, un magnifique panorama sur la vallée. L'après-midi, source des corbeaux et retour à la croix de Ribeauvillé. L'hébergement se fit au Petit Haut où nous avons rechargé les batteries avec un excellent repas marcaire.

Le deuxième jour, nous partons de Thannenkirch à l'attaque des châteaux de Ribeauvillé : le château Ribeaupierre, le château Saint Ulrich et le château Gisberg. Malgré une météo capricieuse qui n'a pas entamé notre bonne humeur, nous déjeunons à l'abri du Hasenclever où la bonne ambiance et les blagues ont réchauffé l'atmosphère. Pour clôturer ces deux belles journées, nous nous sommes retrouvés autour d'une tarte flambée en nous donnant, dès à présent, rendez-vous pour l'année prochaine.

Avis aux amateurs !!!



Des nouvelles de la Stub

L'Association vient de finir la saison 2012/2013. Cette année fut un peu différente des autres ...moins de sorties, pas d'excursion faute de participants ...Avec le décès de Mariette Hopfner, la tristesse nous a envahisnous pensons souvent à elle.... aux bons conseils qu'elle nous donnait. Nous lui avons rendu un dernier hommage en l'accompagnant, très nombreux, pour son dernier voyage

Avant l'été nous avons repris le bricolage en vue de notre vente de NOEL qui aura lieu cette année le 1er décembre au Home Saint Joseph.

Nous avons aussi eu la grande joie de partager de nombreux gâteaux à l'occasion des anniversaires.

Je vous souhaite un bel été, restez en forme, en septembre nous reprendrons nos activités.



Le Foot et les U15B

Ils sont champions



Les U15B de l'ASC Brotsch ont aligné un 17e match de championnat consécutif sans défaite (16 victoires, 1 nul, 0 défaite, 91 buts marqués, 10 encaissés).

À une journée de la fin du championnat, les jeunes protégés de Vincent Schall, avec quatre points d'avance sur Sarre-Union II, étaient assurés d'être sacrés champions de la poule A et de participer le mercredi 12 juin aux quarts de finale des poules de classement (éventuelles demies le 15 juin). Cette victoire a permis aux Hommes de Vincent Schall le 11 mai dernier de devenir Champion de leur Groupe.

Malheureusement, en match de classement le 08 juin dernier, les U15 se sont inclinés face au FC Strasbourg Koenigshoffen sur le score de 3 buts à 2.



Le loto bingo



L'A.S.C. Brotsch a organisé pour la première fois de son histoire un loto bingo en la salle Jeanne d'Arc de Thal-Marmoutier le 18 mai 2013.

Plus de 320 personnes ont répondu à l'appel.

Fort de ce succès, il est envisagé de reconduire cette manifestation.

Feu de la St Jean



Merci à l'ASC Brotsch et à ses fidèles partenaires pour nous inviter, chaque année, au début de l'été, à son traditionnel feu de la St Jean. Cette année la pluie a failli jouer au trouble fête, mais elle s'est bien gardée de faire fuir les nombreux spectateurs venus admirer l'embrasement de cet impressionnant bûcher. Ci-dessous un extrait de la psychanalyse du feu qui peut expliquer la fascination que chacun d'entre nous peut ressentir devant ce spectacle si particulier.

« Le feu est un phénomène privilégié qui peut tout expliquer. Si tout ce qui change lentement s'explique par la vie, tout ce qui change vite s'explique par le feu. Le feu est l'ultra vivant. Le feu est intime et il est universel. Il vit dans notre cœur. Il vit dans le ciel. Il monte des profondeurs de la substance et s'offre comme un amour. Il redescend dans la matière et se cache,

latent, contenu comme la haine et la vengeance. Parmi tous les phénomènes, il est vraiment le seul qui puisse recevoir aussi nettement les deux valorisations contraires : le bien et le mal. Il brille au Paradis. Il brûle à l'Enfer. Il est douceur et torture. Il est cuisine et apocalypse. Il est plaisir pour l'enfant assis sagement près du foyer ; il punit cependant de toute désobéissance quand on veut jouer de trop près avec ses flammes. Il est bien-être et il est respect. C'est un dieu tutélaire et terrible, bon et mauvais. Il peut se contredire : il est donc un des principes d'explication universelle. »

La psychanalyse du feu, Gallimard, 1949 **Gaston Bachelard**

Badminton Club de Thal :

Le BC Thal en Régionale 1

C'est historique pour le club. En effet cette saison sportive se termine pour le BC Thal, avec une montée en régionale 1 pour la saison prochaine.

L'équipe une termine deuxième en régionale 2, avec 10 victoires 1 nul et 3 défaites.



De gauche a droite :

Yoan Ley, Bruno Gonzalez, Karin Kieffer, David Heitz; Arnaud Krauss, Mélanie Muller, Olivia Grass et Audrey Douce Tuat.

L'équipe 2 se maintient en départementale 2, par contre l'équipe 3 descend en départementale 3.

Pour cette fin de saison, le BC Thal vous invite à la soirée tartes flambées et grillades le 13 juillet à la salle Jeanne D'Arc.

Des membres du club passeront début juillet pour le ramassage des tombolas. Merci d'avance pour votre générosité.

Le président : Suss Raphaël



Mélanie Muller



*Karin Kieffer
Olivia Grass*

La Bibliothèque a voyagé :

La bibliothèque de Thal-Marmoutier a proposé trois soirées voyage organisées autour de diverses destinations. Édith et Jean-Marie Freund ont démarré la saison et emmené les participants sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

C'est un périple entrepris il y a de cela quelques années maintenant par ce couple de marcheurs chevronnés. Connaisseurs du trajet de St Jacques de Compostelle, en France et en Espagne, les époux Freund en ont ici présenté le volet hexagonal.



Ils ont en effet sillonné la France, du Puy-en-Velay à St Jean-Pied-de-Port, parcourant quelque 800 km en 28 jours.

« Nous sommes partis en randonneurs » explique Jean-marie Freund, «... et sommes arrivés en pèlerins ».

« Nous avons d'abord un esprit de marcheur. Mais au fil du temps et des kilomètres avalés, des choses se sont passées. Des choses auxquelles l'on ne peut rester indifférent » avouent-ils à l'unisson. Et de poursuivre : « lorsque nous nous sommes engagés dans ce voyage, nous étions alors de jeunes retraités. Nous avons comme envie de vivre une nouvelle expérience pour le couple ». Une expérience qui a aussi été sportive, le parcours étant un vrai « dépassement de soi ».

Adeptes du montage traditionnel (diapos et bande sonore), ils ont malheureusement été trahis par l'un des projecteurs, mais ont promis de revenir...



En deuxième soirée Danièle et François CENKI ont emmené le public en 4X4 au Sultanat d'Oman. C'est une destination qui commence à s'ouvrir au tourisme et nos deux conférenciers ont réussi à fasciner les fidèles spectateurs par la beauté des paysages et surtout par les insolites portraits d'un autre temps.



Pour conclure, Danièle et Rémy LEHMANN ont emmené une salle bien remplie, explorer les profondeurs de la Mer de Cortès et après une ballade à Lisbonne, sur



les chemins de randonnée de Madère. Parmi les spectateurs, certains étaient venus revivre des souvenirs de leur séjour sur cette île aux fleurs, et vu l'enthousiasme suscité ce soir, il est fort possible que certains participants ne se contenteront pas des images projetées et partiront à la découverte de la beauté de ces paysages et des innombrables fleurs qui font la richesse de cette île.

Rendez-vous est donné pour l'année prochaine, nos globe-trotters auront sans aucun doute eu l'occasion, et ce avant l'hiver, d'arpenter le monde et de capturer de nouvelles images pour partager leurs dernières aventures.

La bibliothèque souffle ses 20 bougies !



Pour fêter ses 20 ans d'ouverture, la bibliothèque et l'association « Unser Dähl àm Mosselbàch » réservent deux jours de surprises aux habitants de THAL
le week-end des 14 et 15 septembre

Au programme :

- Une exposition de photos anciennes sur le village de Thal, ses habitants, ses écoliers, ses fêtes et commémorations
- Une présentation de livres et de documents sur la vie, les métiers, l'école et les objets d'autrefois
- Un quiz à compléter : les meilleures réponses seront récompensées.

Samedi 14 septembre à partir de 14h30

Accueil des jeunes à partir de 4 ans pour :

- jouer à des jeux d'autrefois : billes, marelles, jeu de l'oie...
- s'exercer à la calligraphie comme les écoliers d'antan
- se plonger dans les documentaires sur la vie de leurs aïeux

abcdefghijklmnop

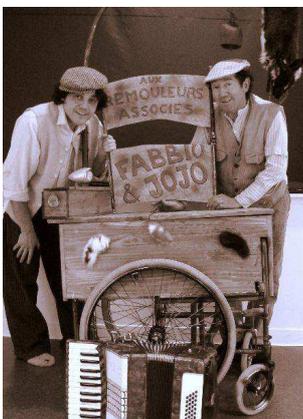


Dimanche 15 septembre :

- ouverture de la bibliothèque à 10h
- accueil des élus à 10h30 visite de la bibliothèque
- inauguration de la forge suivie d'un vin d'honneur
- petite restauration (aux frais des participants)
- gâteau d'anniversaire géant pour fêter l'évènement
- toute la journée, visite guidée du patrimoine communal.



A 16h, **spectacle gratuit** offert par la commune : les Rémouleurs Associés



Fabbio et Jojo sont deux rémouleurs, ferrailleurs, marchands de peaux de lapins. Avec leur drôle de machine, ils sillonnent la France.

Partis chercher le soleil et de l'oseille dans le sud, ils reviennent vingt ans plus tard dans leur région natale. Y a que dans l'est qu'on trouve des ciels aussi gris. Et même qu'il y a plus de nuances dans le gris que dans le bleu, tiens !

Les quartiers qu'ils ont connus ont bien changé... le bal a disparu, les ronds-points ont fait leur apparition...

Alors, à l'aide de leur machine et au son de l'accordéon, ils vont aiguïser cinquante années de souvenirs, de tranches de vie et de chansons.

Ils réaffûtent ainsi le temps des guinguettes, de la Libération,

les Trente-Glorieuses et les années 70 ...mais aussi les pommes de terre, Luis Mariano, le formica et Roger Lanzac !

Soyez nombreux à vous associer à cet évènement : *Les bénévoles de la bibliothèque*

Association Mémoire et Patrimoine

« Unser Dähl am Mosselbach ».



La création de cette nouvelle association de droit local dans notre commune a été une importante étape pour la petite équipe qui fouille et décortique les archives depuis 2002.

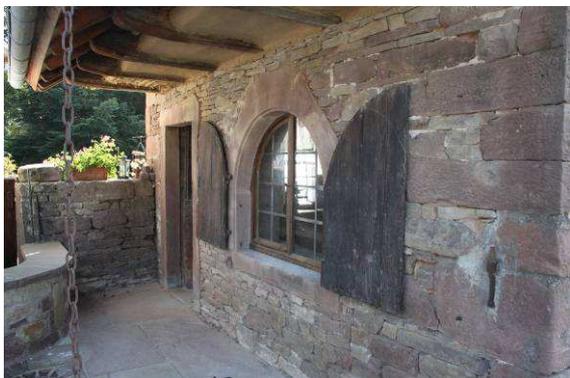
Une nouvelle poignée de passionnés de l'histoire villageoise s'est jointe à ces chercheurs pour mettre en place une structure officialisée par le dépôt de statuts au tribunal.

Cette association peut à présent publier livres et documents, donner conférences et participer aux activités communales tout en

étant couvert par une assurance.

Lors de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 06 juin 2013, l'association a décidé de participer activement à la journée de la fête des 20 ans d'existence de la bibliothèque communale.

Inauguration de la forge :



Lorsque vous passez près de ce bâtiment, en vous rendant au Home St Joseph, au couvent, à l'église ou si simplement vous êtes de passage dans le village et si vous avez un peu de temps, faites en le tour. Regardez bien ces pierres qui délimitent un espace de vie d'antan. Admirez cette fenêtre qui est une merveille du patrimoine, puis portez votre regard sur le sol alentour qui enserre la forge.

Elle ne vous laissera plus indifférent. Une nouvelle vie a été redonnée à cette construction par le travail des jeunes qui ont contribué par leurs efforts à donner un peu plus de lumière à cette ancienne construction. Elle semble à présent jouer un rôle actif dans ce quartier historique.

Si nous avons deux yeux pour parfois pleurer, voyez ce chef d'œuvre d'un œil, puis regardez- le de l'autre œil, vous serez surpris du résultat.

Lors de cette journée du **15 septembre 2013**, date à retenir, entre les moments forts mis en place par les responsables de la bibliothèque et la Commune, l' Association Mémoire et Patrimoine : " Ünser Dahl am Mosselbach", se propose de se mettre à disposition des visiteurs et de la population pour servir de guide en essayant d'intéresser toutes les personnes présentes et replacer ces constructions dans notre histoire locale. Cela se fera sur place, à la forge, à l'église, au monument aux morts et autour de l'école.

Ah ! si les pierres pouvaient parler !.....

L'Association Mémoire et Patrimoine de Thal continue de prendre contact avec tout un chacun en vue de collecter le maximum de renseignements sur nos localités. Photos, cartes postales, lettres, dessins, ou tout autres documents seront les bienvenus, bref tout ce qui peu être archivé pour la mémoire collective.

Nous sommes tous bien attachés à nos photos qui contiennent la mémoire de nos parents, de nos grands parents ou de nos enfants ou petits enfants. Il n'est pas question pour l'association de se voir confier des photos même si ce n'est que pour une journée. Nous allons mettre en place une journée spéciale lors de laquelle les personnes pourront ramener des photos qui seront scannées en présence de leur propriétaire et immédiatement rendues. Cela permettra de mettre un nom sur certains visages par nos anciens et qui plus est pourront relancer la mémoire collective sur des faits historiques déterminants. Si vous le désirez, nous nous déplaçons et amenons, sur place, un scanner qui permettra de faire - sans dommage- des copies immédiatement sans que vous ayez à vous en séparer. Par ailleurs nous recueillons tous les témoignages qui voudront bien nous être rendus.

Sous l'impulsion de notre maire M. Jean-Claude Distel des contacts ont été pris avec des photographes pour se renseigner sur l'exploitation d'anciennes photos tirées sur verre. Des moyens existent pour éviter la dégradation de ces anciens clichés. Parlez-en à nos membres de l'association lors de cette journée culturelle du **15 septembre 2013**.



Arthur Oberlé

Nous vous interpellons tous, et vous pouvez dès à présent nous appeler aux :

03 88 91 18 65
03 88 70 62 48

Jean Marie Ehrmann
Jean Louis Ritt

Le vieux chêne ou l'arbre mort



Il paraît que même mort je reste utile à la Vie
A la Vie d'autrui,
On parle de moi bien plus souvent depuis que je
suis mort,
Que lorsque j'étais en Vie....
Je vous fais envie ?

Depuis que je suis mort, je suis noir,
Mes extrémités servent de perchoirs, de
reposoirs à bien des oiseaux de couleur,
A mes pieds, les fourmis remplissent leur garde-
manger
Et que dire de mon tronc creux,
Il paraît que cette cavité fait des heureux ?
Des chouettes y fondent leur famille....

Elle n'est pas chouette la Vie ?

Alors si vous passez à côté de moi,
Dites vous : il est plein de Vie cet arbre-là !

Préservez-le !

A propos de la balsamine

Cet article paru dans le *THAL Infos n°33* a particulièrement retenu l'attention d'un fervent défenseur de la nature et également apiculteur passionné. Il pense que cela méritait un petit complément d'informations.

En effet, la balsamine est très invasive mais dans notre région elle est très utile pour la sauvegarde des butineuses. Elle est quasiment la seule plante qui commence à fleurir en août et jusqu'aux premières gelées et de ce fait est donc indéniablement une source de nourriture naturelle pour les insectes butineuses et les abeilles en particulier, pour pouvoir passer l'hiver.

Aujourd'hui malheureusement les fleurs des prés sont coupées trois fois dans l'année suite à un fauchage intensif par les agriculteurs louant nos terres environnantes. Les butineuses ne trouvent plus assez de nourriture pour faire leur stock d'hiver, ce qui oblige les apiculteurs à procéder à un nourrissage artificiel.

La balsamine présente donc un intérêt particulier pour la sauvegarde des butineuses et donc de notre survie à nous.

Pour exemple, un hectare de balsamine permet de nourrir des centaines de milliers d'abeilles en automne et de ce fait fortifie les ruches pour l'hiver.

Lui-même a recours à la transhumance dans les terres de balsamine pour éviter de prodiguer une nourriture artificielle.

Il pense qu'il serait utile de sensibiliser les gens à s'investir dans les plantations de fleurs et arbustes miellifères. Voilà qui est fait !!!



Soirées conférences

En ce mois de juin, ce sont trois soirées d'information et débat qui ont été proposées aux citoyens de THAL.



1. rénover le patrimoine

La première, plutôt technique autour du patrimoine, a eu lieu à Haegen et était organisé sous l'égide du Conseil Général. L'objectif des divers intervenants était d'informer le public présent sur :

- les actions d'accompagnement et de Conseil du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord en faveur de la réhabilitation des logements ;
- les aides fiscales mobilisables et les subventions du Département (PIG Rénov'Habitat 67 et Adapt'Logis 67)
- les solutions d'amélioration énergétique de votre logement
- les outils permettant la remise sur le marché des logements, notamment par la sécurisation locative.

En conclusion : Un budget important est à disposition des personnes qui respecteront les « règles ». En effet, **il ne faut rien entreprendre avant d'avoir consulté les services compétents**. Les travaux devront être confiés à des professionnels agréés...Les retours sur investissement pourront alors être vraiment conséquents. Cette réunion venait en complément des nombreux articles à ce sujet déjà parus dans nos derniers THAL-Infos.

Pour plus d'informations : Urbam Conseil : Sandrine Blanrue
Fig67@urbam.fr ou 03 29 64 45 16

2. Le monde merveilleux de Maya :



Dans la foulée, c'est au mille club de THAL que Michel Kerneis avait donné rendez-vous aux apiculteurs de la proche région et à toute autre personne intéressée par le sujet. En homme passionné il a su captiver, par ses connaissances illustrées par de merveilleuses images, un public malheureusement trop peu nombreux.

Après avoir présenté l'évolution des ruches au fil du temps jusqu'à la ruche contemporaine, son exposé s'est focalisé sur le peuple abeille qui fonctionne dans un méta-organisme : ruche, cadre, reine, faux bourdons, magasiniers, butineuses, gardiennes...sont les différents éléments d'une organisation basée sur l'équilibre et l'harmonie.



C'est ainsi qu'on a pu apprendre qu'il n'y a qu'une seule reine par colonie, que sa durée de vie ne dépassera jamais cinq ans, qu'elle va pondre deux mille œufs par jour, ce qui correspond à son propre poids, que sa fécondation a lieu en plein vol au milieu d'un nuage de mâles et qu'elle va accumuler dans son abdomen une spermathèque pour une durée de cinq ans.

Puis il aborda le rôle de chaque individu de la ruche, des ouvrières qui effectuent des tâches différentes en fonction de leur âge, que toute ouvrière est susceptible de devenir reine, des butineuses dont la durée de vie ne dépasse pas les quarante jours ...

Le débat qui clôtura cette brillante conférence aborda la problématique de l'agriculture intensive faisant appel à de nombreux produits phytosanitaires qui empêchent l'éclosion des fleurs. Une lueur d'espoir est toutefois envisageable, car un agriculteur présent dans la salle exposa sa conception : moins d'engrais, une terre protégée par des plantes fourragères pour éviter des labours profonds, moins de rendement mais une meilleure qualité de vie... Une alternative serait donc possible...

**Alors pour défendre les abeilles,
avant de devenir apiculteur...
plantons des fleurs.**

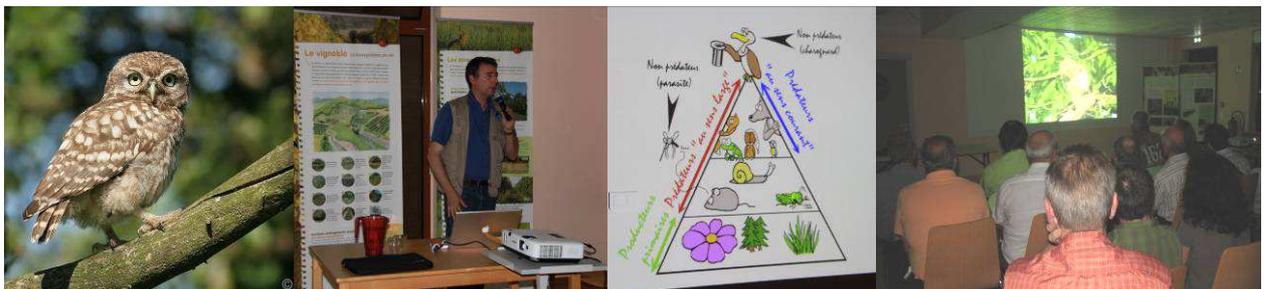
3. Les oiseaux de nos vergers :

C'est une semaine plus tard, dans le cadre du lancement de la campagne « verger solidaire d'Alsace », que Dominique Bersuder, membre de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), anima une soirée autour de la thématique des oiseaux de nos vergers. Rappelons que notre Maire coordonne et anime le projet au sein de la Com Com de Saverne et que cette action est soutenue par la Région et le Conseil Général. Certes l'objectif de cette opération est de préserver les vergers, mais aussi de replanter les arbres à haute tige et de sensibiliser le grand public à la préservation de notre environnement.



En effet ce sont environ 50 espèces d'oiseaux qui trouvent refuge dans ce milieu fragile, milieu tributaire des aléas météo, certains d'entre eux sont particulièrement menacés. L'homme étant sans aucun doute le prédateur le plus agressif, souvent responsable de la destruction de l'équilibre de la chaîne alimentaire.

Illustrant ses propos par de belles images de ces nombreux passereaux, il exposa les plans de sauvegarde en place au niveau de la région Alsace pour la chouette chevêche athéna. **Les arbres morts et leurs cavités creuses** présentent un habitat particulièrement recherché par cet oiseau diurne. Des nichoirs spécifiques à cette petite chouette sont également implantés dans les espaces propices à leur accueil. Pour finir la projection, un très beau film documentaire tourné dans le ried alsacien a sans aucun doute touché la sensibilité du public nombreux ce soir.



Un exercice particulier.

Le vendredi 31 mai, nous avons réalisé un exercice de confinement. Cet exercice doit nous préparer si une situation de crise survenait à l'école : une tempête, une inondation ou un nuage toxique.

Si un tel évènement arrivait, nous irions tous dans la classe du rez de chaussée. Evelyne doit vérifier que toutes les portes sont fermées et coller le document d'information destiné aux personnes qui se trouvent à l'extérieur.



Lorsque nous étions dans la classe du rez de chaussée, la maîtresse madame Klein nous a expliqué que nous devons rester ensemble dans cette classe. Pendant ce temps, le maître, monsieur Schneider et Isabelle ont mis du scotch autour des fenêtres et de la porte pour nous protéger contre les éventuelles fumées toxiques.



Déclenchement du PPMS

Votre enfant est en sécurité.

N'entrez pas au risque de le mettre en danger.

Respectez les consignes données par les autorités.

Ne téléphonez pas ; laissez les lignes libres pour les secours.

Ecoutez la radio :

A compléter !



France Bleue Alsace : 101,4...Mhz

Radio Dreyeckland : 102,6...Mhz

France Inter :Mhz



Rencontre avec nos correspondants

En avril, nous sommes allés voir nos copains de la ville avec qui nous correspondons depuis la rentrée. Nous avons hâte de les rencontrer.



C'est en train que nous faisons le voyage !!!

La rencontre se fait sur le quai de la gare !...et la photo devant la gare de Strasbourg.



Puis nous sommes allés visiter leur grande école ! Youpi, il y a des structures de jeux ! Après un repas au foyer St Thomas et une petite promenade sous la pluie, nous sommes allés au planétarium. Nous avons pris congé en leur donnant rendez-vous chez nous à Thal Marmoutier.



Ils sont venus le 18 juin dernier.

Nous leur avons fait découvrir le charme de la campagne :

- un pique-nique dans l'herbe,
- une promenade dans la forêt,
- une bataille d'eau à la fontaine.



Au jardin naturel

Rencontres et surprises



Les élèves de CE2-CM1 de la classe de Denis Roth, à Haegen, ont installé et animé un potager et un composteur durant l'année scolaire, avec l'association « *Pour que la terre puisse rêver.* »

Le potager naturel a réservé de belles surprises aux Ours blancs, au Scarabées blancs et aux Tigres blancs, les trois groupes constitués au sein de classe.

Tout a commencé en septembre, avec le montage des trois carrés de culture avec du pin

Douglas local arrivé tout droit de la scierie Weber de Wangenbourg-Engenthal. Chaque groupe a participé puis dégusté des carottes aux couleurs insolites : blanche ou rouge.

L'un des objectifs de cette activité était de recycler les déchets alimentaires, en nourrissant correctement le composteur. Les élèves se sont donc relayés toute l'année pour amener au composteur leurs restes de cuisine dans un seau équipé de l'étiquette explicative qu'ils ont confectionnée avec l'animateur du projet, Frédéric Bourguignat, de l'association « *Pour que la terre puisse rêver.* »

Alimenter et observer le composteur

À chacune des séances qui se sont étalées sur l'année scolaire, les apprentis jardiniers ont appris à observer tout d'abord le compost : qu'est-ce que c'est que cette bête ? À quoi sert-elle ? Pourquoi il y a de la terre alors que nous n'en avons pas mis ? Pourquoi les peaux d'agrumes ne se décomposent-elles pas ? Il y a une ré explication du « je mets dedans » et « je ne mets pas dedans », des ajouts d'ortie et d'eau, et aussi quelques balades pour les vers de terre sur les mains des enfants !



Ensuite, direction le carré de culture. Avant d'agir, regarder et goûter. À l'automne, les enfants ont récolté les graines de bardane et de souci, et semé des engrais verts (moutarde) qui vont construire le sol pendant la mauvaise saison puis attirer les insectes au printemps (trèfle violet, phacélie).

Qu'est-ce qu'un insecte (4 ailes, 6 pattes, corps en 3 parties, 2 yeux), quelles sont les différentes manières de semer (en ligne, à la volée, en poquet), de quoi une graine a besoin pour germer (eau, terre, soleil ?) Autant de questions abordées par l'expérience tout au long de l'année.

Malgré le printemps tardif, les carottes et les fleurs variées sont là pour la fin de l'année scolaire. Merci au Smictom de Saverne et au SIVU Haegenthal pour leur soutien financier.



Le RPI en croisière



Fin d'année scolaire : nos écoliers du RPI Haegothal offrent à leurs parents et proches, un beau spectacle. La salle Jeanne d'Arc n'est pas trop grande pour accueillir artistes et spectateurs. Leur chef d'orchestre, l'infatigable intervenante musicale Christine de la Com Com de Saverne est en place avec ses 130 chanteurs, danseurs et leurs enseignants ! En face, le public est nombreux, les appareils photos crépitent et les caméras enregistrent ces images inoubliables.

C'est en croisière que les enfants sont partis cette année. Ils ont embarqué le public à bord du "Haegoschaeff", pour faire avec eux une croisière hors du commun. La première escale a été la Russie où les 3 sections de maternelles ont présenté les danses et les chants du folklore russe. Ensuite le bateau a repris sa route pour revenir en France et



accoster en Bretagne chez les CP et les CE1. Puis après quelques heures de navigation seulement le navire a rejoint les côtes irlandaises où les attendaient les CE2/CM1. Enfin son périple s'est achevé avec les rythmes et percussions d'Afrique des CM1/CM2.

Pour fêter la fin du voyage les 120 écoliers ont pris totalement possession des lieux en dansant collectivement « le sempa ».

Les chants et danses illustraient parfaitement leurs nombreuses escales. Les tenues n'étaient pas en reste non plus, très colorées elles étaient du plus bel effet. Chants mélodieux, d'autres très rythmés et les différentes danses interprétés, avec justesse et précision, par les enfants ont ravi le nombreux public présent qui s'est laissé embarquer avec enthousiasme, et qui n'a pas ménagé ses applaudissements avant d'apprécier les succulentes tartes flambées, bien locales, servies par une dynamique équipe de parents.



Recyclage des vêtements



Nous l'avons tant attendu cette année, voici enfin l'été ...et ses soldes !

A l'occasion d'un nettoyage de printemps, vous avez peut-être fait le tri dans les vieux vêtements. Le saviez-vous ? Les vêtements usagés, troués, tachés se recyclent aussi !

En France, Eco-TLC a été chargé d'organiser la récupération des « Textiles, Linge de maison et Chaussures » usagés ou en bon état et d'en assurer la valorisation.

Quels textiles ?

- Les vêtements (du plus petit au plus grand)
- Le linge de maison
- Les chaussures, sacs, ceintures



Où déposer ces textiles ?

- Dans les antennes locales d'associations.
- Dans les conteneurs des collecteurs agréés par Eco-TLC, reconnaissables au logo ci dessus:

Le conteneur le plus proche est situé à l'entrée de THAL à côté de l'atelier municipal:

Vous trouverez d'autres points d'apport volontaire sur www.lafibredutri.fr

Comment bien trier ?

Tous les textiles se déposent PROPRES et SECS, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par PAIRES. Tout est placé dans un SAC bien fermé.



Ne pas déposer d'articles souillés par des produits chimiques (solvants/peinture) ou simplement mouillés.

La seconde vie de mes textiles usagés

60% des TLC usagés triés* sont à destination du réemploi et alimentent le marché de la seconde main en France et à l'étranger.

25% sont recyclés (8% en chiffons d'essuyage, 17% sont effilochés pour fabriquer des matériaux non-tissés).

Seuls 15% des TLC usagés triés n'ont pas encore de valorisation. Ils sont enfouis ou incinérés.

Valoriser les tontes de gazon

Avec la pluie au rendez-vous cette année, le gazon n'en finit plus de pousser. Ne jetez plus vos tontes de gazon, gardez-les pour les valoriser dans le jardin en paillage ou en compostage.

Le paillage

Le paillage c'est simple et si efficace ! Il s'agit de recouvrir le sol avec du paillis, tontes de pelouse ou branchages et végétaux broyés. Vous pouvez appliquer cette technique partout dans votre jardin : au potager, au verger, au pied des haies et des jeunes arbres et arbustes, ou dans les massifs de fleurs. Au printemps, attendre que le sol soit un peu réchauffé avant de pailler.

Pailler offre de nombreux avantages :

- Éviter l'installation des herbes indésirables sans emploi de produits chimiques.
- Protéger le sol, éviter le tassement et la formation d'une croûte lors des fortes pluies.
- Nourrir le sol en se décomposant sous forme d'humus et favoriser la vie biologique.
- Limiter le dessèchement en été : un paillage vaut plusieurs arrosages !
- Protéger les plantes contre le froid en hiver.
- Recycler une partie des déchets du jardin et éviter de sortir la voiture pour aller à la déchèterie.
- Éviter l'achat de paillis.

Comment pailler

- Gratter la terre en surface pour supprimer les herbes indésirables et aérer la terre.
- Ajouter éventuellement une fine couche de compost.
- Épandre le paillis à l'aide d'un râteau. L'épaisseur du paillis et son degré de séchage dépendent de la durée pendant laquelle il doit rester en place.
 - Pour les cultures courtes (laitues, radis, navets...) : une couche de 2 à 3 cm de tontes suffit. Elle sera décomposée à la fin de la récolte. Dans ce cas étalez la tonte fraîche.
 - Pour les cultures pérennes ou de longue durée (arbustes, rosiers, vivaces, tomates, courgettes, ...) étalez une couche d'au moins 10 cm d'épaisseur. Dans ce cas il faut faire sécher le gazon au préalable pour éviter qu'il se tasse et entre en fermentation.
- Renouveler le paillage si nécessaire.

En compostage

Les tontes ont l'avantage d'être riches en azote. Mais utilisées en grandes quantités elles se tassent et fermentent. Cela crée de mauvaises odeurs et perturbe le processus de compostage.

Pour obtenir un bon compost, il faut les apporter en fines couches ou les faire sécher puis les mélanger à des déchets plus grossiers et aux déchets de cuisine.

Comment sécher les tontes de pelouse ?

Tondre de préférence par temps chaud et sec

1 • Lors de la tonte de la pelouse, vider le bac de la tondeuse au sol, à un endroit ensoleillé.

2 • Étendre le tas obtenu : on peut l'étendre sur la partie de pelouse déjà tondue.

L'épaisseur ne doit pas excéder 2 à 3 cm.

3 • Si besoin, brasser ou retourner les tontes de pelouse 1 fois par jour.

4 • Au bout de 2 à 3 jours, les tontes de pelouse sont séchées, voire le soir même en cas de grosse chaleur.



Article d'information concernant l'adaptation du Réseau 67 destiné à des bulletins municipaux ou à des sites web

Transport : le Réseau 67 évolue à partir de septembre 2013 !



Le Département du Bas-Rhin est l'autorité organisatrice du transport scolaire et des lignes du Réseau 67.

C'est ainsi que 42 000 élèves de la maternelle au baccalauréat sont transportés chaque jour vers leur établissement scolaire.

Par ailleurs, près de 1,5 million de voyages non scolaires sont réalisés chaque année sur le Réseau 67.

À partir de la rentrée de septembre 2013, l'offre locale du Réseau 67 va évoluer :

→ Certaines lignes du Réseau 67 vont être transférées en ligne scolaire

Ces lignes fonctionneront sur la base d'un aller-retour par jour vers l'établissement scolaire de secteur, en période scolaire. Les clients non scolaires peuvent monter à bord des lignes scolaires, dans la limite des places disponibles.

Par ailleurs, le Conseil Général renouvelle pour la 2nde année consécutive son service d'inscription dématérialisée aux transports scolaires accessible sur bas-rhin.fr. Ce service fonctionne à partir de mai 2013.

Nouveauté 2013 : les élèves de lycée auront la possibilité de réaliser le paiement en ligne de leur abonnement au transport scolaire. Les familles seront destinataires de courriels à chaque étape d'avancement de leur demande.

Retrouvez vos nouveaux horaires et toutes les informations utiles concernant les lignes scolaires :

- sur le site www.bas-rhin.fr, rubrique Transports > Transports scolaires > Horaires des lignes scolaires ;
- ou auprès d'Infos Réseau 67 au 0972 67 67 67 (appel non surtaxé).

→ Certaines lignes du Réseau 67 évoluent pour + d'attractivité



Après le tarif unique à 2€ instauré en juillet 2011, le Réseau 67 évolue encore pour accroître son attractivité et répondre aux attentes de la clientèle :

- + de rapidité,
- + de fréquence,
- + de correspondances ajustées avec le TER Alsace.

Par ailleurs, toutes les lignes du Réseau 67 seront équipées de la nouvelle billetterie BADGEO.

Retrouvez les nouveaux horaires et les informations utiles concernant le Réseau 67 :

- sur le site www.bas-rhin.fr, rubrique Transports > Réseau 67 ;
- ou auprès d'Infos Réseau 67 au 0972 67 67 67 (appel non surtaxé).

Infos en vrac

Infos aux habitants par courriel :

Les personnes souhaitant être informées par courriel (date de passage du ramoneur, date d'enlèvement des ordures ménagères, etc..) peuvent faire parvenir leurs coordonnées e-mail à l'adresse de la mairie : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Congés d'été :



La mairie sera fermée du **1^{er} au 18 août inclus**.

Mais pensez à anticiper vos demandes de cartes d'identité ou d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) !

En cas d'urgence, veuillez contacter M. le Maire ou MM. les adjoints.

Rappel des heures d'ouverture du Bureau de la Mairie.

Lundi 18 h à 20 h Jeudi 18 h à 20 h

Dates à retenir en juillet :

L'ASC BROTSCH invite à son **13^{ème} marché aux puces le dimanche 14 juillet 2013.**

A cette occasion, la circulation et le stationnement de tous véhicules, autres que ceux des services de sécurité et d'incendie sont interdits à partir de 5 heures :

Rue du Mosselbach entre les maisons n° 2 à n° 32 inclus

Rue des Tilleuls entre les maisons n° 4 à n° 36 (maison forestière) inclus

L'accès par la rue des bergers est interdit

LE BADMINTON CLUB DE THAL organise le traditionnel « bal du 14 juillet » **le samedi soir 13 juillet à la Salle Jeanne d'Arc. La commune invite au feu d'artifice.**

Cours de cuisine :



Les personnes intéressées par les cours de cuisine peuvent **s'inscrire en mairie**. Dans une ambiance conviviale et évidemment gastronomique, ces séances ont lieu les premiers jeudis du mois dans la nouvelle cuisine de la salle Jeanne d'Arc à 18h30.

Vacances pour les Jeunes :

Si tu as peur de t'ennuyer cet été, contacte le

RAJ : une adresse internet utile :

www.reseau-animation-jeunes.org

et pour les plus jeunes pensez Arc en Ciel :

à Thal en août : 03 88 91 89 49

ou sur le site de la Com Com :

www.cc-saverne.fr



 : Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

 : 03.88.91.20.87 -  : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

Infos en vrac

Vous avez dit « fibre optique » ???



Suite à la **réunion d'information du 17 juin** au siège du Conseil général du Bas-Rhin, j'ai le plaisir de vous annoncer l'arrivée de la fibre optique jusqu'au sous-répartiteur de la commune de THAL, ce qui entraînera un débit de 8 à 10 méga-octets. Les communes concernées sont Reinhardsmunster, Steinbourg et Thal Marmoutier.

Ce déploiement devrait se réaliser au cours de l'année 2014.

Je vous demande donc encore un peu de patience mais nous sommes sur la bonne voie.

Le coût du branchement s'élèverait à 200 €uros par prise téléphonique et cette somme devrait être couverte par la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

Dès la mise en place de la fibre, le WIMAX sera débranché.

Vergers Solidaires Alsace (VSA)

Dans les Thal/Info n° 31 et 32, nous avons détaillé les différentes actions de l'opération.

Aujourd'hui la convention entre le Conseil Régional, le Conseil Général et la Communauté de Commune de la Région de Saverne a été signée et validée.

Rappel des actions concernées:

- Achat et plantation d'arbres hautes-tiges
- Restauration et entretien des vergers hautes-tiges
- Plantation de haies refuges pour la faune
- Animation sur l'écologie du verger



Pour l'achat et la plantation, nous avons, depuis 3 ans, engagé ces actions, avec une contribution supplémentaire de la commune. Cette opération sera reconduite, sauf qu'elle se déroulera dans le cadre des Vergers Solidaires Alsace.

Pour la restauration et l'entretien des vieux arbres, l'inscription se fait en Mairie et n'hésitez pas à en parler autour de vous et à informer les personnes qui possèdent encore des vergers sur la commune, mais qui n'y habitent plus.

Nous comptons sur vous pour une large diffusion de l'information.



Infos en vrac



RÉORGANISATION DES PÔLES ENREGISTREMENT (actes, don manuel, déclaration de succession, assurance vie, etc...)

○
À COMPTER DU 2 SEPTEMBRE 2013

Le pôle enregistrement du Service des Impôts des Entreprises de **SAVERNE** est transféré vers le pôle enregistrement du Service des Impôts des Entreprises de **HAGUENAU**

2 rue du Général Clabaud BP 60254 67504 HAGUENAU Cedex 03 88 53 26 68
sie.haguenau@dgfip.finances.gouv.fr

Manifestations du dernier trimestre.



Journée du patrimoine et 20 ans de la bibliothèque p.20 & p.21

14 & 15 septembre découverte guidée du patrimoine local, spectacle au mille-club, exposition photos, jeux pour les enfants, quiz...

Soirée VOLKSMUSIK Samedi 5 octobre en soirée

Salle Jeanne d'Arc p.35

Les billets seront en vente le 25 juillet à la salle Jeanne d'Arc (mille-club) de 17h à 21h



Cochonailles dimanche 17 novembre à midi déjeuner dansant

Salle Jeanne d'Arc

Réservation : 03 88 71 02 76 ou 03 88 71 13 57

Salon du vin et de la gastronomie

Salle Jeanne d'Arc

Réservation : 03 88 71 13 57



22 / 23 / 24 novembre

Théâtre alsacien avec l'Amicale des Sapeurs Pompiers samedi 30 novembre en soirée

Salle Jeanne d'Arc Réservation : 03 88 91 88 18 M. MULLER

Vente de Noël de la Gungelstüb
au Home St Joseph (p.15)



dimanche 1^{er} décembre

📍 : Mairie de Thal-Marmoutier - 2 rue du Mosselbach - 67440 THAL-MARMOUTIER

☎ : 03.88.91.20.87 - 📠 : 03.88.91.20.87 - @ : mairie.thal.marmoutier@wanadoo.fr

LE SAMEDI 05 OCTOBRE 2013

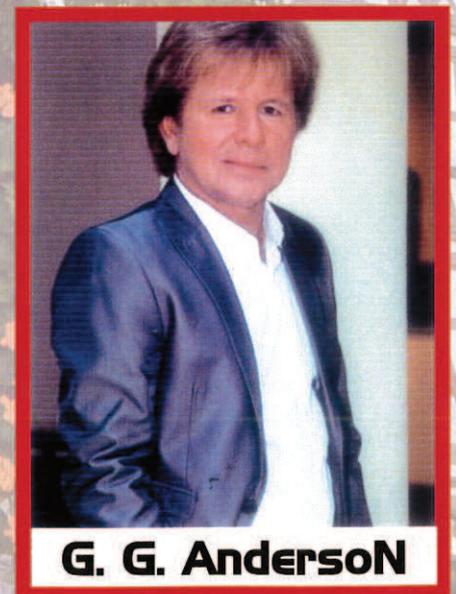
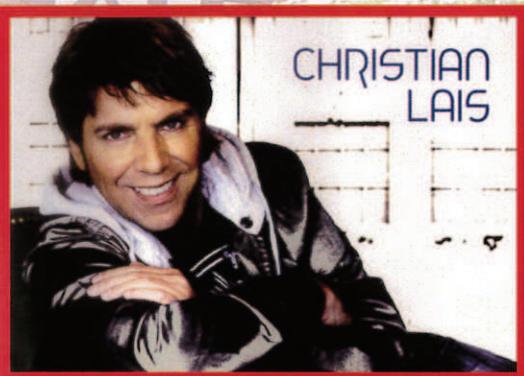
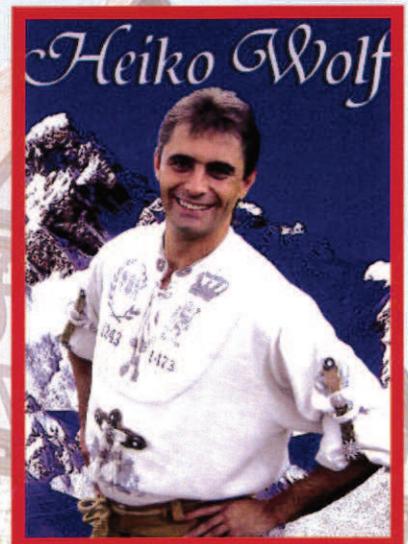
Salle Jeanne d'arc
5 rue Ballerich - 67440 Thal Marmoutier
(à côté de la Mairie) - à partir de 19H30

L'ASSOCIATION
ORGANISE
SON

Fleur d'Alsace

Concert de Volksmusik

avec la
participation de :



Entrée : 39,50 € (sans repas) - 47,50 € (avec repas)

Réservation au 03 88 87 28 41 ou 06 32 94 57 76 • ouverture des portes à 18h00

22 juin 2013

Feu de la St Jean

